

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis  
Services techniques  
5, rue Sainte Geneviève  
94150 RUNGIS

2) Procédure : Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3) Objet du marché :

**TRAVAUX DE REAMENAGEMENT D'UN SERVICE JEUNESSE EN CABINET MEDICAL**

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Structure et nature de la consultation :

Marché unique.

6) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

7) Délai d'exécution : La durée du marché est de (4) mois à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux.

8) Date de démarrage des prestations : Juillet 2018

9) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la Consultation

10) Unité monétaire : l'Euro

11) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

12) Date limite de réception des offres : **le 08 Juin 2018 à 12 h 00**



13) Délai de validité des offres : 120 jours

14) Critères de jugement des offres :

La valeur technique de l'offre : 60% soit 60 points / 100

- **Organisation du chantier 20% soit 20 points /100**
  - Analyse des contraintes du site (organisation des accès)
  - Dispositions prises pour assurer la sécurité sur le chantier.
  
- **Méthodologie d'exécution des travaux 20% soit 20 points /100**
  - Composition de l'équipe intervenante sur le chantier.
  - Méthodologie globale sur le mode d'exécution des travaux.
  
- **Planning d'exécution 20% soit 20 points /100**
  - Planning d'exécution détaillé des travaux avec le nombre d'agents affectés à chaque tâche.
  - Possibilité d'optimisation du délai d'exécution (Article 4.2 de l'AECCAP)

Le prix des prestations : 40% soit 40 points / 100

- **Noté sur la base de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire**

La formule de calcul retenue est la suivante : 
$$\frac{\text{prix du candidat le moins disant} \times 40}{\text{Prix du candidat}}$$

15) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Tél: 01.45.12.80.32

services.techniques@villerungis.fr

Ou retrait du DCE sur achatpublic.com

16) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr) et sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com) : le 16 mai 2018.